



Lettre d'information

N°9 - Avril 2019

P. 4 FINANCES
Le budget 2019

P. 6 PISCINE
Un bâtiment HQE

P. 10 DÉCHETS
La facturation change

Sommaire



- 04** **Finances**
Le budget 2019 et les indicateurs financiers



- 06** **Piscine**
Un équipement HQE



- 07** **Enfance jeunesse**
Le dispositif Mission argent de poche
Les Parentillages



- 08** **Aménagement**
Le plan de mobilité rurale



- 09** **Déchets**
Des visites et ateliers gratuits



- 10** **Voirie-déchets**
Le parking des Buttes
La facturation de la redevance incitative



- 12** **Tourisme**
La taxe de séjour



- 13** **Loisirs**
Le Moulin Neuf Aventure



- 14** **Culture**
Le Centre culturel les Digitales
La Biennale du livre jeunesse



Je sais à quel point il est important d'expliquer nos engagements politiques mais aussi et surtout d'être à l'écoute des habitants de notre territoire.

Dans nos communes, les élus restent accessibles. Je suis convaincue qu'il faut préserver cette relation de proximité garante d'une écoute pour un meilleur service au plus près des habitants !

Pour y parvenir, aux côtés de Ploërmel Communauté et Arc Sud Bretagne, nous avons, par exemple, fait le choix de garder la main sur le fonctionnement de l'espace autonomie alors que d'autres territoires ont préféré déléguer le portage de cette mission. Véritable facilitateur de démarches pour les plus de 60 ans, cette structure de proximité offre de précieux services aux aidants, seniors et personnes handicapées.

Les élus travaillent à de nouvelles pistes d'actions permettant d'apporter à nos concitoyens un service public de proximité toujours plus efficient. L'idée est de créer une maison de services au public (MSAP) qui apportera une « offre de services » spécifique, adaptée aux besoins identifiés des habitants.

Quelles alternatives crédibles peut-on proposer au « tout voiture » pour soulager le budget des ménages et protéger la planète du dérèglement climatique ?

Des solutions propres à notre territoire apparaîtront sûrement au travers des actions à mettre en place dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoriale et le plan de mobilité. Chaque citoyen pourra y apporter sa contribution lors de réunions participatives.

Pour avoir une vision plus claire sur les actions entreprises par la Communauté de communes et les différents acteurs institutionnels du territoire, nous avons mis en place depuis début février, un nouveau site internet. Plus moderne, plus clair, cet outil d'information a pour objectif de permettre à chacun de mieux cerner les contours et l'impact de la politique intercommunale sur le Pays de Questembert.

Sans oublier cette lettre d'info distribuée dans les 11 000 boîtes aux lettres du territoire et la newsletter mensuelle à laquelle je vous invite à vous inscrire à partir de la page d'accueil de notre site internet.

Bonne lecture.

Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES
Présidente

Directrice de la rédaction :
Marie-Claude Costa Ribeiro Gomes
Siège : Questembert Communauté
8 avenue de la Gare
56230 Questembert
Rédaction : M-C Costa Ribeiro Gomes, C. Trottier
Création graphique : C. Trottier
Photo de la Présidente : ©bignolet
Photo de couverture : @Adobestock - fotofrank
www.questembert-communaute.fr
ISSN : 2607-169X
Edité à 10 850 exemplaires - Avril 2019
Imprimé par Créimprim-IOV Arradon

Permanences

au siège communautaire 8 av. de la Gare - Questembert

ADIL (sur RV au 0820 201 203) :
2^e vendredi de chaque mois 9h30-12h

Espace INFO ENERGIE (sur RV au 02 97 26 25 25) :
2^e vendredi de chaque mois 9h30-12h

Conciliateur de justice (sur RV au 06 22 56 05 80) :
lundi 9h-12h / 14h-17h sauf 3^e lundi du mois

Attaché parlementaire (02 97 70 61 72) :
4^e mercredi de chaque mois 10h-12h (sauf juillet et août)

Pour les professionnels (création ou reprise d'activité) :

Région Bretagne

ADIE

CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)

CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

Bretagne active

Initiative Bretagne

(sur RV au 06 38 80 68 88) :

2^e jeudi de chaque mois 9h30-12h



Questembert Communauté a établi son budget 2019, qu'elle s'apprête à soumettre à l'approbation de son assemblée délibérante. Vraisemblablement, sera-t-il voté quand vous en prendrez connaissance dans le présent bulletin.

Depuis plusieurs années, l'exercice est rendu de plus en plus difficile par le fait que l'Etat a décidé d'associer les collectivités locales aux efforts engagés pour redresser les finances publiques. Dans ce contexte, Questembert Communauté a malgré tout fait le choix de se projeter dans l'avenir et trois objectifs guident sa démarche : préserver la qualité du service public et les investissements d'avenir ; conserver une situation financière saine et enfin maintenir un niveau de pression fiscale supportable.

Les travaux de requalification et extension de parcs d'activités, les aménagements pour le Très Haut Débit, la valorisation du site emblématique du Moulin Neuf, la création d'une Maison des Services au Public sont autant de projets qui, à l'évidence, apporteront à notre territoire une valeur ajoutée appréciée en terme de qualité de vie, d'attractivité et de compétitivité.

Pas question pour autant de s'affranchir du respect des équilibres financiers. Ainsi, dans la perspective d'assurer notre capacité à investir sur le moyen long terme, notre autofinancement est maintenu à un niveau très satisfaisant, de l'ordre d'un million d'euros, soit 15% de nos produits. De même notre endettement demeure totalement sous contrôle avec une capacité de désendettement de 3 années. S'il ne constitue pas une fin en soi, reconnaissons que cet objectif d'équilibre financier conditionne un développement harmonieux et pérenne.

Enfin, nous n'oublions pas que nos recettes fiscales sont aussi des charges pour nos différents contribuables. C'est pour cela qu'aucune augmentation des taux n'est envisagée cette année. Par ailleurs, leur niveau se compare tout à fait à celui de nos communautés voisines. La vigilance est de mise, n'ignorant pas que la fiscalité participe également de la compétitivité et de l'attractivité de notre territoire.

Jean-Claude Rakozy
Vice-Président aux finances

BUDGETS 2019

QUESTEMBER
COMMUNAUTÉ

D'où provient l'argent qui permet à la Communauté de communes de mener à bien sa mission de service public ?

Quelles sont ses principales dépenses de fonctionnement et ses principaux investissements ? Cette infographie devrait vous permettre d'y voir plus clair !

Budget 2019 44 095 K€

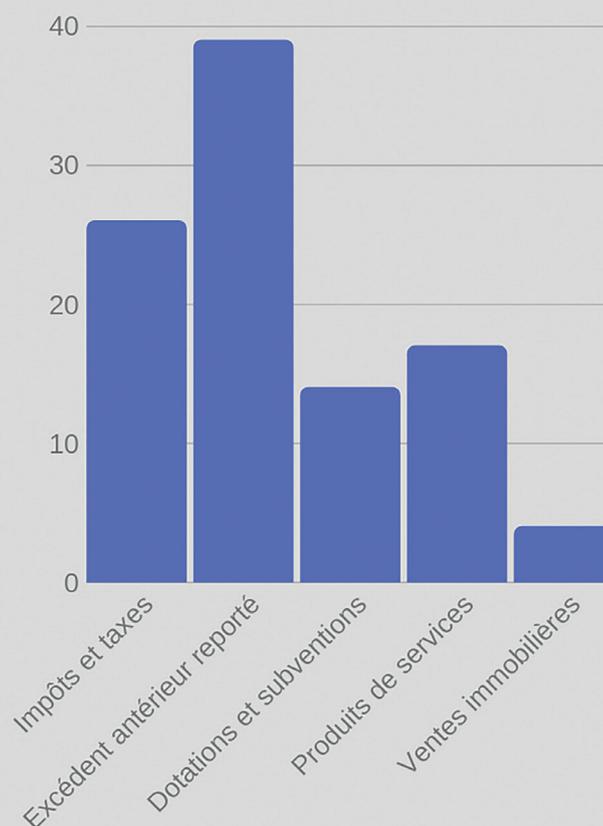
En augmentation de 1,76 % par rapport au réalisé 2018, il se répartit en :

25 057 K€
de fonctionnement

19 038 K€
d'investissement

D'où vient l'argent ?

répartition en %



QUESTEMBER
COMMUNAUTÉ

BUDGET 2019

QUESTEMBER
COMMUNAUTÉ

Où va l'argent ?
répartition en %



Economie,

Tourisme

Fond de concours

Environnement

Administration

Voirie-Services

Chasse

Maison de services

Centres

Les principaux postes du budget

225
Achat de biens
points de vente

352
Achat de matériel
nacelle

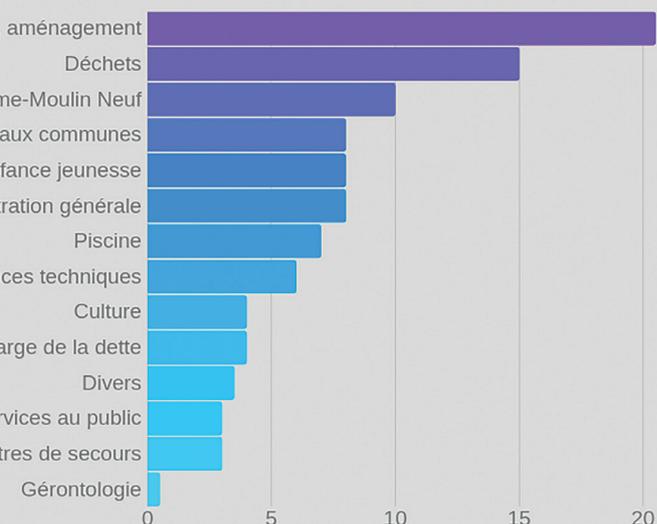
366
Tourisme
estivale

450
Maison de services

Certains projets ont
parking des Buttes...

Argent ?

Economie et aménagement du territoire
représentent **20 % DU BUDGET TOTAL**



Principaux investissements du 2019

450 K€
Pac ordures ménagères,
l'apport volontaires...



450 K€
Parking des Buttes - Questembert

620 K€
matériels (fourgon, balayeuse,
tondeuse...)



620 K€
Nouveau projet de pépinière
d'entreprises

744 K€
me (boucle de randonnée, navette
e, escape game...)



744 K€
Très Haut Débit

1 148 K€
des Services Au Public (MSAP)



1 148 K€
Travaux parcs d'activités
(Berric, Lauzach, Malansac...)

été inscrits au budget 2019 mais ne verront pas le jour cette année (ex : MSAP,
).

INDICATEURS

FINANCIERS

QUESTEMBERT COMMUNAUTE

Les indicateurs financiers détaillés ci-dessous permettent de rendre l'information des citoyens du territoire la plus transparente possible. Elle permet de positionner notre collectivité par rapport à d'autres de situation comparable.



Notre collectivité est-elle endettée ?

165€/hab.

C'est l'**encours de la dette** (moy. nationale 2018 = 180€/hab.).
La situation est correcte.

3 années

Notre **capacité de désendettement** est sous contrôle.
En effet, il faudrait seulement 3 années pour que la collectivité rembourse sa dette si elle lui consacrait toute sa capacité d'auto-financement.

< à 5 endettement faible,
5-10 endettement moyen,
10-15 endettement fort)

Quelle est la capacité de la collectivité à investir ?

1 075 K€

Comme pour un foyer, la **capacité d'auto-financement** est l'argent qui reste à la collectivité pour investir une fois qu'elle a payé toutes ses charges de fonctionnement (y compris ses remboursements d'emprunts).



Au budget 2019, elle est de 1 075K€ soit 15,10 % de ses-produits.

Comment nous situons-nous au niveau fiscalité ?

LEGENDE

	TH	TFNB	TFB	CFE
Ploermel Communauté	10,51	7,13	2,45	24,42
Oust à Brocéliante	9,15	2,936	0,49	23,06
Arc Sud Bretagne	9	2,18	0,50	21,92
GM Vannes Agglo	8,78	2,56	/	23,73
Questembert Communaute	8,95	2,75	1	21,92

TH : Taxe d'Habitation
TFNB : Taxe Foncière sur le Non Bâti
TFB : Taxe Foncière sur le Bâti
CFE : Contribution Foncière des Entreprises

A quel niveau se situent nos dépenses d'équipement ?

97€/hab.

Les **dépenses d'équipement** prévues au budget principal 2019 sont plus élevées et seront réalisées sans emprunt. Elles devraient s'élever à 2 435 K€ soit 97 €/hab.



PISCINE : UN ÉQUIPEMENT INSCRIT DANS UNE DEMARCHE HQE*

*Dès 2008, le projet de nouvelle piscine s'est inscrit dans une démarche de *Haute Qualité Environnementale. Quels sont les choix qui ont été faits en ce sens ? On vous explique tout !*

Le concept HQE a pour but de limiter à court et long termes les impacts environnementaux d'une construction ou réhabilitation, tout en assurant aux personnes qui vivent ou travaillent à l'intérieur, des conditions de vie saines et confortables.

Les matériaux

L'**inox** a été privilégié pour les 600 m² de bassins. Ce choix s'inscrit dans un souci d'hygiène, de modernité et de fiabilité. En effet, il présente de très bonnes performances en matière d'étanchéité et de durabilité. Pour preuve, en Allemagne les premiers bassins inox ont plus de cinquante ans !

Le **verre** est omniprésent dans les éléments de façade. Très contemporain, il assure la fusion de l'équipement dans son environnement paysager. Il permet une large exposition au soleil pour réchauffer l'intérieur du bâtiment durant les périodes les plus fraîches. L'été, des plantes

grimpantes positionnées devant ces baies permettent d'atténuer l'exposition.

L'**acier** a été utilisé pour construire le "squelette" de la piscine. C'est un matériau fiable et solide. Il permet une mise en oeuvre rapide avec des avantages environnementaux non négligeables (de l'extraction des matières premières jusqu'à la déconstruction des ouvrages). La charpente et la toiture sont en acier galvanisé. Pas moins de 37T d'acier ont été nécessaires pour la construction de la piscine.

La maîtrise des coûts énergétiques

La piscine est chauffée grâce à une **chaudière biomasse**. Ce type de chaudières permet d'utiliser du bois, des pellets et des granulés comme combustibles. Elles ont donc une empreinte écologique plus faible (très peu de rejet CO₂), que la plupart des autres chaudières. Le prix du bois, des pellets et des granulés est également beaucoup moins onéreux que d'autres combustibles. Chaque année, la piscine utilise environ 400T de plaquettes.

Depuis 2014, grâce à un **réseau de canalisations**, la piscine alimente

en chaleur, la maison de l'enfance, l'école primaire, l'école maternelle et l'accueil de loisirs.

En 2018, le réseau a fourni 260Mw/h à ces établissements.

Les 80 m² de **panneaux solaires** permettent de produire 70 % de l'eau chaude utilisées pour les douches et lavabos.

Le **système de filtration lente** de l'eau des bassins permet de faire d'importantes économies d'eau par le fait de vidanger les bassins une fois par an au lieu de deux précédemment.

Enfin, l'implantation de la piscine en centre ville permet aux écoliers et à certains usagers de venir à pied ou en vélo !



600 m²
de bassins inox



70%
de l'eau chaude
produite grâce aux
panneaux solaires

02 97 26 66 60
piscinebeausoleil@qc.bzh
www.questembert-communaute.fr



MISSION ARGENT DE POCHE : EN AVANT POUR LA 2È ÉDITION

Au vu du succès de la première édition, le dispositif "Mission Argent de Poche" est renouvelé cette année. Il aura lieu du lundi 1er juillet au vendredi 2 août 2019. Le principe de l'opération est simple...

Il permet aux jeunes de **16 à 18 ans habitant une des communes du territoire*** d'effectuer des missions au sein des services municipaux et intercommunaux de Questembert Communauté, du centre social Eveil et de l'office de tourisme sur le site du Moulin Neuf.

En contrepartie une indemnisation de **15 € par 1/2 journée (3h30 dont 30 min de pause)** sera donnée au jeune (en numéraire). Les missions sont systématiquement réalisées avec un agent ou un élu.

Des missions variées...

- Entretien d'espaces verts
- Nettoyage de jouets en petite enfance
- Montage et démontage des camps au service jeunesse
- Entretien à la piscine
- Archivage, classement dans les bureaux,...

Faites vite pour vous inscrire !

Il vous reste quelques jours pour le faire. Les inscriptions se clôturent le 27 avril. Passé cette date, ce sera trop tard pour cette année.

Comment s'inscrire ?

Complétez le dossier d'inscription téléchargeable sur www.questembert-communaute.fr ou disponible au Point Information Jeunesse rue Jean Grimaud à Questembert.

C'est le jeune qui doit le retourner **avant le 27 avril** aux horaires de permanences précisés dans le dossier.

L'attribution des missions s'effectuera entre le 17 et le 22 juin.

*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, St Gravé.

02 97 26 15 00
pjj@qc.bzh

Les Parentillages

Questembert Communauté lance «Les Parentillages». Contraction de parents et enfantillages, ce terme désigne une série de conférences gratuites (et sans inscription) tout au long de l'année, sur la parentalité.

Au programme de ce premier semestre, des thématiques qui nous concernent tous en tant que parents, grands-parents ou professionnels de l'enfance-jeunesse :

« LES ADOLESCENTS FACE AUX ÉCRANS » jeudi 14 mars à 20h à Molac par Perrinne Marseille (psychologue clinicienne) de l'association les mots des familles.

« LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LE CYBERHARCÈLEMENT » mardi 23 avril à 20h à Malansac par Mickaël Bocher (psychologue clinicien) de l'association les mots des familles.

« LE SOMMEIL DU JEUNE ENFANT 0-6 ANS » jeudi 16 mai à Berric à 20h par Margarida Ledure (psychologue clinicienne).

02 97 26 15 00
lesparentillages@qc.bzh



PLAN DE MOBILITÉ RURALE : EN ROUTE VERS L'ÉVOLUTION DE NOS PRATIQUES

La loi de transition énergétique d'août 2015 prévoit de mieux accompagner la mobilité durable des habitants des zones peu denses. Elle rend désormais obligatoire un nouvel outil pour la planification des déplacements spécifiques à ces territoires : le plan de mobilité rurale. Son but ? "Veiller" à la complémentarité des différents modes de déplacement.

Questembert Communauté travaille à l'élaboration d'un plan de mobilité à l'échelle du territoire. Un diagnostic a été préalablement établi. Il fait état des tendances suivantes :

- un usage majoritaire de l'automobile, indispensable, pour accéder aux équipements et services, qui recouvre notamment 87% des trajets domicile-travail
- une part importante de seniors et de - 18 ans dépendante des modes alternatifs à l'automobile et 8% de foyers non motorisés
- moins de 2% des trajets en transports collectifs (train et cars)

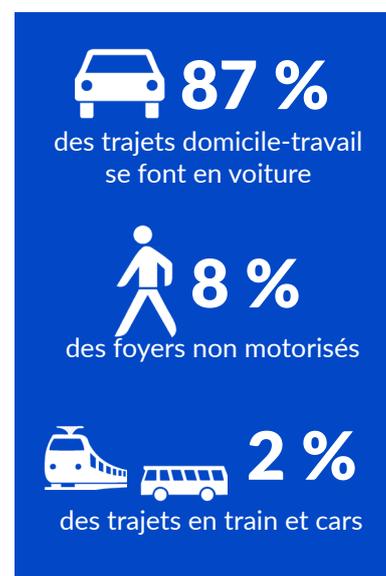
- des freins à l'usage des modes alternatifs : une gare éloignée physiquement du centre de Questembert, peu d'infrastructures pour l'usage du vélo.

Au regard de ces enjeux et afin d'accompagner un changement des pratiques, les élus envisagent :

- le renouvellement du service de navette estivale entre juillet et août pour rejoindre Damgan
- le lancement d'une étude sur un schéma directeur cyclable pour les mobilités touristiques et celles du quotidien
- une étude sur la mise en place d'un service de Vélo à Assistance Electrique
- la prise en compte des flux et du stationnement des vélos dans les aménagements urbains
- une réflexion sur la mobilité inversée pour l'accès aux services sur le territoire
- la proposition et promotion d'outils pour favoriser le développement du covoiturage sur le territoire

- la proposition de services pour améliorer l'accessibilité à la gare de Questembert notamment depuis le centre-ville

Ce projet s'inscrit également dans la logique du PLUi valant ScoT qui favorise le développement de l'habitat autour des centre-bourgs, le développement des liaisons douces et la valorisation des secteurs pourvus en transports collectifs.



02 97 26 59 51
amenagement@qc.bzh
www.questembert-communaute.fr



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : OU COMMENT EN PRODUIRE MOINS !

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Questembert communauté propose des ateliers pratiques ainsi que des visites de sites. L'objectif est de sensibiliser le grand public à l'importance du tri, à la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets.

Quoi de plus parlant qu'une visite de sites ou un atelier pour mieux se rendre compte des enjeux liés à la gestion des déchets et l'importance des gestes d'achats et de tri ?

Visiter le centre de tri

Depuis juin 2010, le SYSEM dispose du centre de tri des déchets recyclables situé à Vannes, dans la Zone Industrielle du Prat. Il permet le tri des emballages et papiers recyclables provenant des intercommunalités du SYSEM (59 communes) mais également d'autres intercommunalités (communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer, AQTA). Le parcours de visite est accessible aux adultes et enfants (à partir de 8 ans) ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

- **Jeudi 16 mai 2019 - 17h30**
- **Jeudi 20 juin 2019 - 17h30**

Gratuit - Inscription sur system.fr

Visiter l'écosite de La Vraie-Croix

Dédié à la gestion des déchets non dangereux produits par les entreprises et les ménages, ce site regroupe des activités de valorisation des déchets ainsi qu'un centre de stockage. Depuis plusieurs années, une solution innovante a été déployée permettant de fournir de l'énergie thermique à une entreprise installée à proximité immédiate. Cette énergie est produite à partir du biogaz qui émane naturellement des déchets du centre de stockage. Un bel exemple d'économie circulaire. Deux visites sont organisées pour découvrir ce site.

- **Mercredi 10 avril - 14h**
- **Mercredi 5 juin - 14h**

Gratuit - Inscription au 02 97 26 10 21

Participer à des ateliers

Afin de satisfaire le plus grand nombre, Questembert Communauté organise également des ateliers sur des thématiques très différentes. L'objectif est toujours le même, vous aider à trouver des solutions simples et peu coûteuses pour produire moins de déchets.

ATELIER JARDINAGE AU NATUREL : LE COMPOST ET LE PAILLAGE

Cet atelier théorique et pratique est animé par l'association Terhao. Il s'adresse à tous (débutants et confirmés).

- **Samedi 27 avril - de 10h à 12h à Questembert Communauté - Gratuit - Inscription au 02 97 26 10 21**

ATELIER BEE WRAP*

Pour apprendre à réaliser vos emballages alimentaires réutilisable à partir de tissus enduits de cire d'abeille, véritable alternative au papier aluminium ou au film plastique étirable.

- **Lundi 3 juin - de 10h30 à 11h30 à la médiathèque de Questembert - Gratuit - Inscription au 02 97 26 10 21**

ATELIER LOMBRICOMPOSTEUR*

Un atelier pour découvrir le lombricompostage et fabriquer votre propre installation.

- **Mercredi 5 juin - 10h30 à 11h30 à la médiathèque de Questembert - Gratuit - Inscription au 02 97 26 10 21**

*Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable



PARKING DES BUTTES : DES TRAVAUX REPOUSSÉS

Les travaux de rénovation* du parking des Buttes situé aux abords du collège Jean Loup Chrétien, du lycée Marcelin Berthelot et du centre culturel l'Asphodèle à Questembert vont devoir être repoussés.

La raison ? La construction du nouveau collège et de travaux pour le restaurant scolaire.

En effet, le choix d'implantation du nouveau collège aura nécessairement un impact sur l'organisation du parking et de la voie de circulation des bus scolaires.

De plus, les travaux annoncés par le département et la région risqueraient de dégrader les nouvelles chaussées du fait du passage des engins et camions de chantier.

*requalification du parking, sécurisation du cheminement piéton, réfection de la voie de circulation des bus scolaires dont la structure est très endommagée et continue de se dégrader à chaque intempérie.

Le futur parking



6 515 m²
de parking hors
trottoirs et
espaces verts



250 places
contre 187
actuellement



**4 arrêts
minute**
plus accessibles



10 bancs
"assis debout"
le long des arrêts
minute



REDEVANCE INCITATIVE : DU NOUVEAU POUR LES PART

*A compter de 2020, chacun paiera sa fa
déménagements. Mais quel impact cela
détaillées ci-après.*

1

**Vous n'avez pas dépassé
les 12 vidages en 2018 ?**

2018



2019



Vous n'avez rien à payer
cette année (2019).
Vous ne recevrez pas de
facture.

2020



En février 2020, vous
recevrez une facture
correspondant à
l'abonnement et aux
vidages 2019



Particuliers

La facture à terme échu c'est-à-dire une fois le service rendu. Une décision prise pour simplifier les (nombreux) cas de va-t-il avoir en 2019 et en 2020 ? Pour le savoir, reportez-vous à l'hypothèse qui vous concerne parmi les trois

2

Vous avez fait en 2018 entre 13 et 15 vidages de votre 120L ?

2018



2019



Vous n'avez rien à payer cette année (2019).
Vous ne recevrez pas de facture.

2020



En février 2020, vous recevrez une facture correspondant aux quelques vidages supplémentaires de 2018 + l'abonnement et les vidages 2019

3

Vous avez fait en 2018 :

2018



16 vidages ou +



15 vidages ou +



15 vidages ou +

2019



Vous allez recevoir une facture en mai 2019 pour les vidages 2018 faits au-delà des 12 de votre abonnement.
Vous devrez donc payer en une fois cette facture en 2019.

2020



En février 2020, vous recevrez une facture correspondant à l'abonnement et aux vidages 2019



©AdobeStock-Nomad Soul

LA TAXE DE SÉJOUR : ÊTES VOUS CONCERNÉ ?

Nul besoin d'être un professionnel du tourisme (hôtel, camping...) pour devoir collecter la taxe de séjour. Le fait de louer une chambre, une maison, un appartement ou un gîte à titre onéreux, vous oblige à le faire pour le compte de la collectivité. Pour y voir plus clair, on vous explique tout...

Pour vous y aider, Questembert Communauté met à votre disposition une plateforme de télédéclaration.

A quoi sert cette taxe et qui la paie ?

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire en 2012 afin que les vacanciers séjournant sur l'une des 13 communes*, participent à son développement touristique. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté.

La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et communication visant à améliorer l'image, la visibilité de la destination et fidéliser les touristes (éditions, site internet, animations,...).

Quel est le montant de la taxe de séjour ?

Il varie selon le type d'hébergement et doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit également figurer sur la facture remise au vacancier. Il est disponible à la mairie ou à l'office du tourisme. Rappelons que la taxe de séjour est due par personne et par nuit.

Qui est exonéré de la taxe de séjour ?

- les personnes de moins de 18 ans,
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

J'accueille un étudiant de septembre à juin dans mon logement non classé. Doit-il payer la taxe de séjour ? Par ailleurs, il est absent pendant les vacances scolaires.

Un étudiant, stagiaire, saisonnier louant de façon mensuelle un hébergement doit s'acquitter de la taxe de séjour, sauf s'il règle la taxe d'habitation.

Par ailleurs, le bail indique un

montant mensuel, qu'il y ait vacances ou non, que l'étudiant soit présent ou non. C'est idem pour la taxe de séjour ; le montant calculé prend pour base le montant mensuel.

*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, St Gravé.

NOUVEAU !

Déclarez la taxe de séjour sur la nouvelle plateforme de télédéclaration

questembertcommunaute.taxesejour.fr

02 97 26 56 00
www.rochefortenterre-tourisme.bzh



© Escape Yourself

MOULIN NEUF AVENTURE : OUVERTURE DÈS LE 6 AVRIL

La base de loisirs du Moulin Neuf Aventure, située sur les communes de Malansac, Pluherlin et Rochefort-en-Terre, ouvrira ses portes pour les vacances de printemps (dès le 6 avril 2019). Comme en 2018, elle propose un bel espace de détente et de nombreuses activités pour tous les âges.

La grande tyrolienne de près de 300 mètres, qui a connu un grand succès l'an dernier, offre un accès par un mur d'escalade de 8 mètres et une traversée de l'étang unique en son genre. Les derniers aménagements la rendront encore plus accessible.

En plus des activités nautiques, le site du Moulin Neuf pourra encore cette année se découvrir en rosas, karts et vélos elliptiques. Ces derniers allient découverte et les bienfaits d'un entraînement en plein air.

La structuration de boucles cyclo et circuits VTT au départ de la base permettra aux loueurs de vélos de ville, électriques et autres VTT de découvrir les grées, la zone NATURA 2000 par des sentiers et routes balisés.

Les nouveautés 2019

- un **parcours dans des filets au milieu des arbres** pour jouer, s'égailler, courir en suspension en toute sécurité,
- un **escape game**, jeu collaboratif basé sur un scénario (ouverture fin avril).

Ce dernier dispose de deux salles identiques ; les équipes formées de 3 à 6 joueurs, ont 60 minutes pour tenter de résoudre une série d'énigmes qui leur permettra de sortir à temps. Il sera ouvert toute l'année sur réservation à partir de fin avril.

Les tarifs

Parcours dans les arbres :
9€/1h/personne

Escape game :

Nbre joueurs	Tarif réduit*	Plein tarif
3	23€/pers	25€/pers
4	21€/pers	23€/pers
5	19€/pers	21€/pers
6	17€/pers	19€/pers

*heures creuses. Session 10h et 13h



10 m

c'est la hauteur du point culminant du parcours dans les arbres



3 ans

c'est l'âge minimum pour effectuer le parcours



c'est le temps imparti pour résoudre les énigmes de l'escape game



10 ans

c'est l'âge minimum pour participer à l'escape game

02 97 26 56 00

info@moulin-neuf-aventure.bzh

www.moulin-neuf-aventure.bzh



CENTRE CULTUREL LES DIGITALES UNE NOUVELLE SAISON COMMENCE...

Les Digitales (Caden) rouvrent leurs portes à partir du mois de mai. L'entrée est toujours gratuite et accessible à tous jusqu'au 13 mai à 18h30 (sauf jours fériés). Rendez-vous le vendredi 26 avril à la première exposition !

LES EXPOSITIONS

« À deux pas du réel » - Dominique Houard Du 26 avril au 2 juin 2019

Trompe l'oeil/Pastel

Prés. de saison et vernissage : ven. 26 avril 2019 • 18h

Maître pastelliste, Dominique Houard réalise des toiles en trompe l'oeil et expose en France et à l'étranger. Elle rassemble des objets improbables et les organise autour d'une énigme dont la solution ne peut être trouvée qu'en se laissant guider dans une recherche à travers un univers à la fois familier, insolite et dérangent.



« Paysage(s) en mutation » - Pauline Béтин Du 29 juin au 25 août 2019

Pâte de Verre/Sérigraphie

Vernissage : ven. 5 juillet 2019 • 18h

Diplômée des beaux arts et des Compagnons verriers européens, Pauline Béтин concilie l'urbain et le naturel. Pâte de verre et sérigraphie lui permettent de transporter le visiteur dans un mélange de matières qui s'unissent pour magnifier la lumière.



« Voyage sonore interactif » - Cie PHILÉMOI Du 29 août au 13 octobre 2019

Sculptures sonores

Vernissage : jeu. 29 août 2019 • 18h

L'installation ludique et interactive se présente comme un espace de jeu. Les sculptures ont besoin de la main du visiteur pour devenir paysage sonore. Des tous petits aux plus grands, chacun peut s'amuser, entendre, partager, jouer avec les sons et comme un magicien réveiller les sculptures endormies...



Avril pour une nouvelle saison d'expositions et d'animations.
octobre les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h30
18h pour une présentation de saison et le vernissage de la

LES ANIMATIONS

Conférence sur le trompe l'oeil - D. Houard
Vendredi 26 avril 2019 à 19h15

Gratuit

Atelier ludique « Complètement Illusion » -
par l'association La Ferme des Ecotais
**Samedi 4 mai ou samedi 25 mai 2019 de 14h30
à 17h**

Du crayon au numérique, expérimentation et
création d'objets autour de l'illusion.

Tout public dès 7 ans (- 12 ans accompagnés)

Gratuit - sur réservation

Spectacle « Le souffleur magique » - de et
avec Lucile Haÿs

L'histoire d'un mystérieux souffleur de verre...

(A Murano, l'île des souffleurs de verre, tout près de
Venise, un jeune apprenti se blesse. Boiteux, il est
renvoyé, rejeté de tous les maîtres verriers. Pourtant
chaque soir, il apprend en secret et perfectionne
sa technique, à tel point que le verre qu'il souffle
devient des rêves pour les enfants...)

Mardi 23 juillet 2019 à 17h00

Tout public dès 4/5 ans - Entrée libre et gratuite

**Concert « Chanson française/Orgue de
barbarie »** - avec Manivel'Swing

Avec son "orgue barbare" en bandoulière,
Sylvain redonne souffle et énergie aux chansons des
rues... (celles interprétées entre autres par Juliette
Gréco, Mouloudji, Piaf, Montand, Jeanne Moreau,
Salvador, Boris Vian, Bourvil, Nougaro, Gabin,
Renaud ... mots et mélodies qui font corps avec la
vie.)

Mardi 13 août 2019 à 17h00

Tout public - Entrée libre et gratuite

Mini-concert

Performance interactive impromptue - avec
les Sculpteurs de sons du collectif PHILÉMOI
Jeudi 29 août 2019 à partir de 18h45

Tout public - Entrée libre et gratuit

9bis rue de la mairie - 56220 CADEN

02 97 67 14 59 - lesdigitales@qc.bzh

www.questembert-communaute.fr

CULTURE

Du 16 au 19 mai 2019



BIENNALE DU LIVRE JEUNESSE UN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE INDISPENSABLE

30 000 € c'est le montant que Questembert
Communauté consacre à la Biennale du livre
jeunesse, à chaque édition.

Ce montant permet :

- d'organiser, avec les 13 médiathèques du territoire, et de financer 42 rencontres auteurs pour tous les élèves scolarisés du CP au CM,
- d'offrir un chèque-livre d'une valeur de 8 € à tous les élèves scolarisés de la PS au CM2 sur le territoire à dépenser le samedi ou le dimanche.

Une participation non négligeable qui permet à
plus grand nombre d'en profiter !



8 €

c'est la valeur du chèque livre
offert à chaque élève



42
rencontres auteurs

organisées et financées par
Questembert Communauté



Services communautaires HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

SIEGE COMMUNAUTAIRE

8 av. de la Gare - Questembert

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30/14h-17h
fermé le mardi après midi

SERVICE DÉCHETS

Du lundi au vendredi : 9h-12h30

DÉCHÈTERIE DE KERVAULT

Rue abbé Edme Mariotte - Questembert

Lundi et mardi : 8h30-12h/14h-17h30

Mercredi et jeudi : fermée le matin/14h-17h30

Vendredi et samedi : 8h30-12h/14h/18h

SITE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE L'EPINE -Limerzel

Lundi : fermée le matin/14h-17h30

Mardi : fermée

Mercredi et jeudi : 8h30-12h/14h-17h30

Vendredi et samedi : 8h30-12h/14h-18h

PÔLE JEUNESSE

18 rue Jean Grimaud - Questembert

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30/13h30-16h30

Mercredi : 9h-13h30

RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

8 av. de la Gare - Questembert

à consulter sur www.questembert-communaute.fr

2 rue du petit village - Malansac

Lundi : 13h30-17h45

Mercredi : 8h30-12h30/13h30-17h45

CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE

21 rue du Pont à Tan - Questembert

Mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-18h

CENTRE CULTUREL LES DIGITALES

9bis rue de la mairie - Caden

à consulter sur www.questembert-communaute.fr

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - Questembert

à consulter sur www.questembert-communaute.fr